

La Moyenne-Maurienne Agricole



GDA de Moyenne
Maurienne
Bulletin
d'Information

JANVIER 2006, N°4



Préambule :

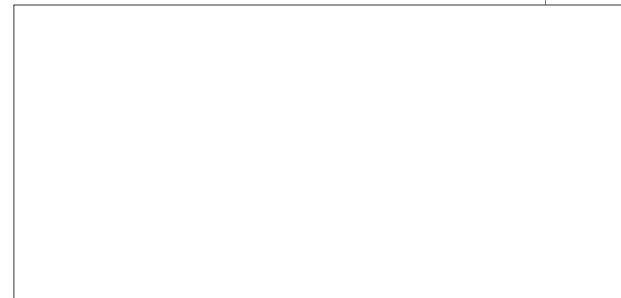
Bonne année à tous ceux que je n'ai encore pas eu l'occasion de voir ou d'avoir au téléphone .

Nous reviendrons sur les événements de la fin 2005 (réunion SAFER , délibération communales contre le loup... et sur les actions prévues en 2006 : formations, comice agricole, DPU...

Comme d'habitude, ce bulletin a été rédigé en collaboration avec Eric SADOUX, conseiller territorial de Maurienne.

Antoine CESSIENX – Conseiller Agricole Territorial – Chambre d'Agriculture

Destinataire :



Les vœux de la Présidente :

Sommaire :

- Conditionnalité 2006
- LOUP
- Comice agricole 2006
- Les formations en 2006
- Rencontre SAFER
- Dégâts de sanglier
- AG GDA 2005
- Journée St Michel
- Diversification de l'activité agricole

Je profite de la parution de ce premier bulletin pour vous souhaitez une bonne année 2006, une bonne santé à vous et à votre famille.

2006 va sans doute être une année de bouleversements et la mise en place de la nouvelle réforme de la pac nous fait craindre des amputations ou une déperdition des primes et une baisse de notre revenu.

L'absence de prescription est très déstabilisante.

Est ce un motif de renoncement?

Bien sur que non.

Le pragmatisme et le réalisme de terrain peuvent apporter des réponses concrètes et durables, la force a toujours été de se mobiliser au travers des structures de base.

Ces réponses sont le plus souvent collectives et doivent être portées par les groupements, et c'est pour cela que les groupes ont non seulement de l'avenir, mais sont vitaux pour la profession, et pour la société.

Nous avons dans notre vallée une agriculture traditionnelle, qui génère des produits de qualité, tous très liés au terroir, nous avons la capacité d'entretenir l'environnement de la Maurienne pour la qualité de vie de ses habitants et pour l'accueil des nombreux touristes qui découvrent la montagne

Dans ce contexte il serait souhaitable que le monde agricole Mauriennais s'exprime et trouve le courage et assez d'intelligence collective pour affronter un avenir difficile.

Il n'est plus temps, hélas, de croire au père Noël !!!

A nous de faire des propositions, à nous d'ouvrir le dialogue qui expliquera notre besoin de reconnaissance pour nos pratiques agricoles, et qui précisera nos objectifs communs pour le maintien de cette agriculture qui compte sur le soutien des collectivités locales pour nos actions.

Tous mes vœux de prospérité pour 2006.

Raymonde PELLISSIER

PAC : Nouvelles exigences de la Conditionnalité 2006

Le deuxième volet de la conditionnalité des aides pac est applicable à partir du premier janvier 2006. Il tient compte de 5 directives européennes :

- « **la bonne utilisation des produits phytosanitaires** » : tenue d'un cahier d'enregistrement pour les traitements phytosanitaires
- « **les bonnes pratiques agricoles assurant la sécurité sanitaire des aliments** » : tenue du registre d'élevage (carnet sanitaire, ordonnances, alimentation...); traçabilité des productions fermières et bonnes pratiques d'hygiène.
- « **la notification des maladies des animaux** » : déclarations à la DDSV des maladies contagieuses
- « **l'interdiction d'utiliser certaines substances en élevage** » : hormones de croissance...
- « **les règles de prévention, de maîtrise et d'éradication des encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST)** » : déclarations à la DDSV

Loup

En juillet 2005, les deux groupements agricoles de Maurienne ont décidé d'envoyer un courrier aux 62 communes de la vallée afin de leur expliquer le contexte du loup en Maurienne et qu'à l'exemple du SPM et de la commune de Saint-Julien Mont-Denis, ils prennent position dans le débat.

On vous a mis ci-dessous la délibération et la liste des communes ayant pris cette délibération ou une délibération similaire:

Présence du Loup

Les élus de, conscients de l'importance de la filière ovine et du pastoralisme en Maurienne se déclarent solidaires des éleveurs durement touchés par les attaques répétées du loup sur les troupeaux.

Le Conseil, après débat, demande à l'unanimité:

- La régulation contrôlée de l'espèce sauvage afin de limiter le plus possible les attaques.
- L'amélioration des dispositifs de protection contre le prédateur et la mise en place de zones d'exclusion dans les secteurs où la mise en place de mesures de protection s'avère inopérante (secteurs de montagne accidentés et petits troupeaux) ou incompatible avec la pratique de la randonnée (présence des chiens patous);
- Le renforcement et l'accélération des mesures d'indemnisation afin de ne pas mettre en danger l'équilibre économique des exploitations.

Liste des communes: Syndicat de Pays de Maurienne ; Saint-Julien Mont-Denis ; Hermillon ; Saint-Jean de Maurienne ; Les Chavannes en Maurienne ; Montgilbert ; Albiez Montrond ; Saint Alban d'Hurtières ; Sollières-Sardières ; Jarrier ; Argentine ; Orelle ; Lanslevillard ; Villargondran ; Randens ; Saint-Sorlin d'Arves

La date limite nationale de dépôt des dossiers DPU à la DDAF par les agriculteurs est le

1er mars 2006

Organisation d'un Comice agricole: le 21 mai 2006

Au niveau de la vallée de la Maurienne, il existait deux structures pour organiser les comices: une à l'échelle de l'arrondissement et l'autre au niveau du canton de Lanslebourg ; ces deux dernières existant depuis des décennies. Dans un souci de simplification et de remise à jour, il a été décidé en collaboration avec les deux Présidents de tout regrouper en une seule Association "Maurienne". Une nouvelle équipe a donc été mise en place (Cf. Ci-dessous).

L'organisation de comices se voulant une image de l'agriculture de la vallée, un courrier, pour participer à l'association, a été envoyé à l'ensemble des éleveurs ovins et caprins de la vallée.

De plus, deux ans après Saint-Jean de Maurienne, un nouveau Comice sera organisé en 2006. Après avoir consulté un certain nombre de communes en Haute-Maurienne, le nouveau bureau a penché pour le canton de Modane.

Date et lieu à retenir:

le 21 Mai 2006 sur la commune d'Avrieux au fort Marie-Thérèse.

Le Conseil d'administration réfléchit actuellement aux événements pouvant être proposés, en plus du concours "bovins lait" en race Tarine et Abondance :

Fabrication de Beaufort, communication sur l'agriculture, repas valorisant la viande de Maurienne, Organisation d'un concours pour les caprins et les ovins (recherche d'expérience sur d'autres secteurs), visite du souterrain du fort, stands des UPRA, accordéon, autres...

Pour toutes suggestions ou remarques par rapport au Comice 2006, 2 possibilités: le GIDA de Haute-Maurienne : 04.79.05.93.88 ou le Président : Gilbert BERNARD



Les formations en Maurienne pour 2006

Renouvellement et Gestion des prairies : Formation prévue fin avril

Après 3 années de sécheresse, le CA du GIDA avait souhaité mieux connaître **les techniques de semis pouvant être employées (Semis-direct, sursemis, labour traditionnel)**. Un projet de formation a été déposé dans ce sens.

Seront vu notamment les avantages et inconvénients de chaque pratique. De plus, une information sur la gestion des pâtures et pratiques culturales sera également proposée lors de la réalisation d'un diagnostic.

Il existe également une volonté au niveau du GIDA de **travailler sur la luzerne** ce printemps; pratiques culturales, variétés, changement des sols, influence sur le métabolisme, incidence sur la qualité du lait, journée d'étude dans les Hautes-Alpes,... Cette formation est étendue à l'ensemble des éleveurs de Maurienne.

Logiciel agricole : Comment Choisir? Formation à prévoir début Mars



L'objectif de cette formation est de mettre en évidence les attentes que vous avez au niveau de vos exploitations par rapport aux logiciels qui existent, de définir les avantages et les limites des logiciels consultés, de savoir quel logiciel correspond à vos besoins.

Une possibilité existe dans le Contrat de Territoire Savoie de financer l'acquisition de logiciels de gestion des surfaces et du troupeau ainsi que des ordinateurs de poche. Renseignez vous au GDA si vous envisagez cet investissement.

La Gestion Administrative de l'exploitation :

Formation à prévoir en mai-juin

La réflexion est en cours pour cette formation. Son objectif serait de réaliser un classement optimal de tous les papiers de votre exploitation afin de gagner du temps dans la gestion administrative. Il s'agit aussi de valoriser les enregistrements que vous réalisez.

Organisation d'une rencontre avec la SAFER

En Automne 2005, le Conseil d'administration du GIDA de Haute-Maurienne avait souhaité mieux connaître les domaines d'interventions de la SAFER, avec pour objectif de continuer la réflexion menée sur le foncier et compte tenu notamment d'une problématique tendue sur nos cantons. Cette démarche a été mise en place en partenariat avec le GEDA de moyenne Maurienne et la Chambre d'Agriculture.

Le Directeur de la SAFER, M. LAPERRIERE et le technicien travaillant sur la Maurienne, M. TOURNAY nous ont donc présenté, pendant la matinée du 29 novembre, le fonctionnement de leur structure et leurs champs d'interventions. Des précisions ont pu être apportées sur des dossiers en cours, notamment sur le canton de Lanslebourg. Néanmoins, il est souhaitable d'informer le plus tôt possible la SAFER des projets touchants les terrains agricoles afin d'avoir le temps d'agir...

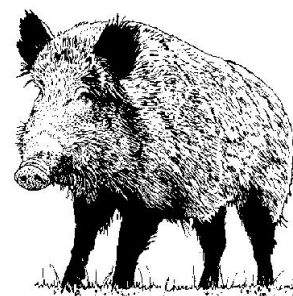
Dégâts de sanglier en Maurienne

Le GDA et le GIDA sont sollicités régulièrement à propos des dégâts de sanglier apportés aux parcelles dans de nombreuses communes de Maurienne.

Des démarches individuelles sont entreprises par certains agriculteurs afin de solliciter des réparations, mais aujourd'hui, l'ampleur des dégâts nous invite à réfléchir autrement.

Dans un premier temps, nous devons identifier les agriculteurs touchés et avoir une idée précise de l'ampleur des dégâts occasionnés.

C'est pourquoi je **vous invite à retourner le coupon ci-dessous au GDA à St Jean de Maurienne rapidement.**



Ce recensement est important pour que nous puissions être entendu. Nous pourrions seulement ensuite solliciter les différents partenaires concernés afin de débattre collectivement sur ce problème et surtout y apporter des solutions concrètes.

**A retourner rapidement au GDA,
C.A.R. Avenue d'Italie, 73 300 SAINT
JEAN DE MAURIENNE**

FAX : 04.79.59.93.86

NOM : PRENOM :
 ADRESSE :
 TELEPHONE :
 Avez-vous subit des dégâts de sanglier ? OUI / NON
 Si oui sur quelles Communes ?
 Quelle superficie est touchée (approximativement) ?
 - fauche :
 - pâture :
 - alpage :
 - autre :

Assemblée Générale du 26 novembre 2005

Comment mieux gérer son temps de travail ? C'est la question qui était au cœur des discussions de l'AG. Pierre Girard (Conseiller Agricole Territorial de l'Albanais) est venu apporter des éléments concrets afin de mieux comprendre « le temps » et pouvoir prendre du recul dans son travail.

Le rapport d'orientation du GDA présenté par Raymonde Pellissier, insiste sur le renforcement de la communication avec les adhérents, notamment via un bulletin régulier, les formations, les contrats de pays, le foncier et l'organisation de travail.

L'AG est est moment fort pour le groupement : une fois par an, elle est le lieu d'échange entre les adhérents, et l'échange conditionne la vie du Groupement. C'est aussi le lieu où nos élus sont présents : c'est la journée qui permet de leur faire passer les messages portés par la profession. Les collectivités sont nos partenaires. Avec elles, nous devons être soudés, pertinents et source de propositions.

Mobilisons nous : de là dépend l'avenir de l'agriculture dans nos montagnes !

Journée St MICHEL

Le 23 novembre 2005, à l'initiative de Pierre CORNU, une matinée conviviale d'échange a été organisée pour tous les agriculteurs du Canton de St Michel de Maurienne. Elle s'est déroulée en Mairie de St Michel, en présence du Maire Monsieur ANSELME et du Conseiller Général, Monsieur GALLIOZ.

Une douzaine d'agriculteurs ont répondu présent et ont échangé sur les actions agricoles du Contrat de Développement des Pays de

Rhône-Alpes (CDPRA), présentées par Eric SADOUX Conseiller territorial, ainsi que sur la cotisation solidaire avec Monsieur SPILMANN de la MSA des Alpes du Nord. Les discussions ont conduit à un intéressant débat sur le thème du temps de travail.

La matinée s'est terminée autour d'un repas convivial.



Divesification de l'activité agricole

La société Trans-Alpes recherche des chauffeurs pour du travail à temps partiel :

- **soit Temps partiel pour la période scolaire** (de Septembre à Juin - matin 6h30/8h30 - soir 16h30/18h30 - Lundi/Mardi/Jeu/Jeu/Vendredi)

- **soit Temps partiel saisonnier l'hiver**
* soit même poste que le temps partiel scolaire mais avec une période plus réduite de mi-décembre à fin Mars début Avril (matin 6h30/8h30 - soir 16h30/18h30 - Lundi/Mardi/Jeu/Jeu/Vendredi)

* soit travail du week-end Samedi et/ou Dimanche de mi-décembre à fin Mars début Avril

Cette activité peut être un bon complément à l'activité agricole.

La société propose aussi le financement des permis de conduire.

Contactez TRANS-ALPES
504 avenue Henri Falcoz, B.P. 36
73301 ST JEAN DE MAURIENNE
Tél : 04 79 64 02 55 - Fax : 04 79 83 23 23
contact@trans-alpes.com



**Le Groupement d'Employeur
à Vocation de
remplacement à embauché
depuis le mois de décembre
2005 un nouveau salarié :**

**Bienvenue en Maurienne à
Frédéric Locatelli**

Permanences point info à Saint
Jean de Maurienne :

7 février 2006

4 avril 2006

Tél au préalable : 04 79 85 27 43



Permanences CER à Saint Jean
de Maurienne :

16 février 2006 ; 8 juin 2006

COTISATION DU GDA

EN 2006 Elle s'élève à 48 €

**Des remarques ? Des suggestions
concernant ce bulletin ? Des idées
d'articles ?**

**Faites-en part à Antoine CESSIEUX,
conseiller de la Chambre
d'Agriculture au GDA
(04.79.59.93.87)**